



N° 319  
Juin 2012

DEPOSE LE 30/06/2012

Directeur de Publication : Dominique BERNER - Mensuel imprimé par nos soins - Commission Paritaire 0614 S 05500 - UD - UL -  
SYNDICATS - ISSN ° 0241 - 9505

Prix : 0,15 €

## SMIC: + 2% cela ne fait pas 1700 €



### SOMMAIRE

- ✓ Actions - Elections
- ✓ Conférence Sociale
- ✓ Journées d'Etudes
- ✓ Infos luttes
- ✓ Stages / formation
- ✓ Infos Unions locales
- ✓ Page indecosa - CGT
- ✓ Programme Stages  
2<sup>ème</sup> semestre
- ✓ Kankoihouki

# ACTIONS

## DÉBAT PUBLIC

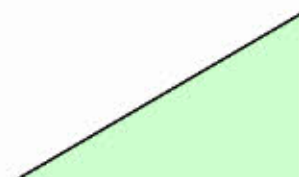


L'UD CGT a organisé un débat public à Lons le 28 juin dans le cadre des états généraux du service public ferroviaire pour discuter de l'avenir de la SNCF.

Pari réussi qui a permis de donner la parole aux usagers, associations de défense du train, salariés et citoyens.

Les UL de Dole et Lons avait diffusé l'invitation devant les 2 gares.

# Elections



### **ELECTIONS – Germond Dole –37 salariés- commerce:**

Les élections ont eu lieu dernièrement chez Germond à Dole. Dans le 1<sup>er</sup> collège DP, la CGT obtient 1siège titulaire et 1 siège suppléant avec 20 voix pour 32 votants et 32 inscrits. La CGT devient donc majoritaire pour cette première élection.

### **ELECTIONS – Juratri Lons – 88 salariés –traitement des déchets :**

La CGT obtient 31 voix sur 57 votants et 1 élu suppléant dans cette élection DUP.

### **ELECTIONS – Le Sillon Comtois « APEI » – 51 salariés - santé:**

La CGT obtient 2 élus DP titulaires et 2 élus DP suppléants. Sur 33 votants, la CGT fait respectivement 24 voix en titulaire et 23 voix en suppléant.





www.cgt.fr

Conférence sociale des 9 et 10 juillet 2012

## Pour la croissance et la justice sociale

La CGT se félicite de l'organisation en juillet d'une conférence sociale organisée par le gouvernement.

Après des années de politique régressive dans le domaine de l'emploi et du pouvoir d'achat, des services publics, d'atteintes aux libertés syndicales, les attentes des salariés sont grandes.

**Des mesures immédiates sont attendues, elles doivent être prises.**

Parallèlement, des changements structurels s'imposent, par exemple en matière de reconnaissance et de valorisation du travail. De même, une réforme fiscale est nécessaire et un véritable contrôle des aides publiques aux entreprises s'impose.

Le patronat entend nous enfermer dans un cadre économique incompatible avec le progrès social et le développement humain durable. Il maintient la pression pour obtenir la baisse du coût du travail et continue à licencier.

Au contraire, la CGT propose de lier l'économie et le social et ainsi développer une autre répartition des richesses pour satisfaire les besoins sociaux.

Dans toute l'Europe, les politiques de soumission à la finance ont conduit les pays et les peuples dans l'impasse. L'ensemble des syndicats européens a rejeté l'austérité généralisée.

**Dans ce contexte, la Conférence sociale doit porter des mesures aptes à relancer notre économie. C'est la condition pour sortir du cadre de la rigueur et faire progresser la protection sociale.**

Des questions peuvent être traitées immédiatement, c'est le cas de l'égalité salariale entre les femmes et les hommes. Puisque la loi est votée, il faut maintenant des sanctions imposant le respect de la loi.

**La démocratie sociale a besoin de moyens, de reconnaissance, c'est la condition d'un dialogue social de qualité, utile aux salariés, aux entreprises, au pays.**

Enfin, l'industrie dans notre pays est un défi majeur tout comme le sont les services publics. C'est leur développement que doit porter un état-stratège et c'est de la responsabilité du gouvernement et du président de la République.

La CGT entend contribuer à la réflexion, à l'action, dans un esprit constructif et combatif pour que les revendications des salariés soient prises en compte, tant par le gouvernement que par les entreprises.

Disponible, exigeante, vigilante, la CGT vous informe à travers ce 4 pages pour débattre des revendications qu'elle porte et des moyens de les faire aboutir dans ce nouveau contexte.

**Bernard THIBAUT**

Secrétaire général de la CGT

juin 2012

## La CGT portera, sur chacun des thèmes retenus pour la conférence sociale,

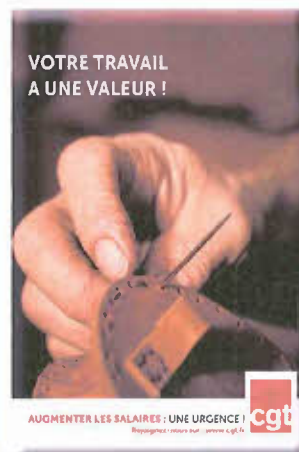
### L'emploi, notamment des jeunes, les contrats de génération, les emplois d'avenir, le marché du travail et les licenciements



- Instaurer la Sécurité sociale professionnelle,
- arrêter les suppressions d'emplois,
- orienter les investissements dans le développement industriel et créer les emplois publics et privés nécessaires,
- faire reculer la précarité notamment pour les jeunes,
- encadrer les ruptures conventionnelles,
- stopper l'utilisation abusive des heures supplémentaires et du chômage partiel,
- redonner les moyens au service public de l'emploi,
- permettre l'indemnisation de tous les chômeurs,
- contrôler les aides publiques aux entreprises,
- contraindre les entreprises à des alternatives aux licenciements.

### Le développement des compétences, la formation tout au long de la vie, le congé individuel de formation

- Ouvrir des négociations pour renforcer le droit à information, orientation, qualification et initiative en matière de formation,
- garantir l'insertion professionnelle des jeunes en rupture de scolarité et combattre les situations d'illettrisme,
- redonner à l'école les moyens d'exercer ses missions de formation initiale,
- ouvrir une négociation nationale sur les modalités d'intervention des salariés, sur l'élaboration des plans de formation,
- clarifier les responsabilités pour le financement de la formation des demandeurs d'emploi,
- abroger les ordonnances Villepin de 2005 exonérant les entreprises de 10 à 19 salariés de financer le CIF (congé individuel de formation), renforcer son financement et garantir le droit effectif à chaque salarié,
- redonner toute sa place à l'AFPA (Agence de formation professionnelle pour adulte) au sein du service public de l'emploi,
- rejeter toute ponction de l'État sur le fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels.



### Les systèmes de rémunération et la question du pouvoir d'achat. Intéressement et participation, Smic et indexation, négociation sur les minima de branches, bas salaires, heures supplémentaires, rémunération des dirigeants



- Augmenter de façon significative le Smic pour atteindre les 1 700 euros bruts,
- transposer cette hausse sur l'ensemble des grilles de salaires et sanctionner les employeurs pratiquant des minima en dessous du Smic,
- majorer les heures complémentaires pour les salariés à temps partiel au même taux que les heures supplémentaires,
- créer une surcotisation employeur pour les emplois précaires ou les temps partiels subis,
- doubler le paiement et récupérer les heures travaillées exceptionnellement le dimanche,
- faire participer les employeurs aux frais de transport et à l'accès au logement,
- bloquer les prix des loyers et augmenter les aides au logement,
- supprimer la prime dividende,
- stopper la défiscalisation des heures supplémentaires,
- revaloriser de 25 % les minima sociaux.

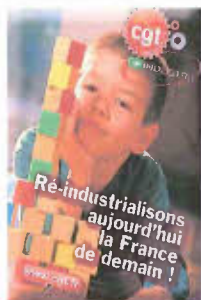
## des propositions visant une répartition des richesses plus favorable aux salariés

### Egalité professionnelle notamment entre femmes et hommes. Qualité de vie au travail, organisation du travail

- Faire appliquer les lois sur l'égalité professionnelle et sanctionner tout défaut d'application,
- appliquer une rémunération égale pour un travail de valeur égale,
- gagner une loi dans la fonction publique,
- porter le Smic à 1 700 euros car 80 % des salariés payés au Smic sont des femmes,
- examiner l'impact de chaque loi et décret sur la situation des femmes,
- développer le service public d'accueil des jeunes enfants, la scolarisation dès 2 ans et des services périscolaires,
- faire progresser l'emploi stable et à temps plein,
- transformer le cadre dans lequel s'exerce le travail : sens, reconnaissance et conditions de sa réalisation.



### Redressement de l'appareil productif. Mesures offensives



- Investir dans une véritable politique industrielle,
- redéfinir les filières industrielles stratégiques et notamment, le rapport donneur d'ordre / sous-traitant,
- arrêter la spéculation, les dérives financières de court terme, le sacrifice des industries et des services publics, le gaspillage d'argent public pour financer les actionnaires et les revenus financiers, la casse de la protection sociale et du code du travail,
- aider les petites et moyennes entreprises par la constitution d'un pôle financier public au service de l'emploi, la formation, la recherche, les équipements,
- mettre en place un fonds européen pour financer le développement social et économique.

### Avenir des retraites, financement de la protection sociale

- Rétablissement du droit à la retraite à 60 ans pour tous, associée à un bon niveau de pension,
- reconnaître la pénibilité avec une possibilité de départ anticipé,
- répondre aux besoins croissants de la population en repensant le financement de la protection sociale,
- moduler les cotisations patronales en fonction des politiques d'emplois et de salaires,
- remettre à plat l'ensemble des exonérations de cotisations,
- intégrer dans le calcul des cotisations toutes les formes de rémunération : épargne salariale, intéressement, stock option, primes des fonctionnaires,
- favoriser l'emploi, les salaires, l'investissement productif pour augmenter les recettes de la Sécurité sociale.



### État, puissance publique, collectivités locales et services publics. Modernisation

- Stopper les réformes régressives dans tous les services publics,
- répondre aux urgences sociales par le prisme des droits fondamentaux : logement, éducation, santé, travail !
- déployer des politiques publiques de nature à satisfaire les besoins y compris nouveaux (allongement de la durée de vie, petite enfance, aide à l'autonomie),
- définir et mettre en œuvre des services publics au service du développement économique, industriel, social et territorial,
- définir une politique pluri-annuelle de l'emploi : volume, nature, formation,
- assurer le financement des politiques et services publics : réforme fiscale, pôle financier public, politique monétaire et de crédit.



## La CGT portera aussi...

### **Démocratie sociale :**

- accorder des droits nouveaux d'intervention aux salariés dans les entreprises,
- reconnaître le droit syndical interprofessionnel,
- mettre fin à la discrimination dans les moyens matériels et financiers entre organisations d'employeurs et de salariés,
- examiner la représentativité des organisations d'employeurs,
- faire respecter le droit syndical sur le lieu du travail,
- mettre en œuvre une loi d'amnistie pour réparer les condamnations liées à l'engagement syndical et stopper la criminalisation de l'activité syndicale.

### **Une réforme de notre système de santé :**

- garantir l'égalité d'accès aux soins,
- stopper les dépassements d'honoraires, réguler l'installation des professionnels,
- développer le service public hospitalier et les centres de santé,
- former des professionnels de santé,
- garantir l'indépendance de la recherche publique face à l'industrie pharmaceutique,
- redonner les moyens et un rôle central à la médecine du travail.

### **Pendant ce temps les luttes continuent...**

Après que les élus CGT aient déposé une alarme sociale suivie d'un préavis de grève, les salariés du transport urbain courrier Ile-de-France ont obtenu une augmentation de 50 € pour tous.

En lutte depuis 2007 avec la seule CGT, les salariés de la centrale nucléaire de Gravelines ont obtenu l'embauche de dix-neuf personnes, dont quinze salariés de la sous-traitance intervenant depuis des années sur le site.

À l'appel de la CGT Midi-Pyrénées, plus de 600 salariés, notamment des entreprises en lutte, ont manifesté le 5 juin 2012 devant la préfecture de région pour le développement de l'emploi industriel et des services publics.

À l'appel de la CGT, 1 600 manifestants, femmes auxiliaires de vie de l'aide à domicile et personnes âgées bénéficiaires venant de toute la région Rhône-Alpes, ont exigé le

rétablissement des plans d'aide de la Caisse d'Assurance Retraire et Santé au travail.

Après cinq années de bataille, soulagement et joie partagée par les salariés de l'usine Goodyear d'Amiens-Nord et les militants du syndicat CGT après l'annonce, le 6 juin 2012, de l'abandon par la direction du plan social qui visait à supprimer 817 postes.

**Avec la CGT, construisons ensemble, dans l'unité la plus large, les formes d'interventions, de mobilisations et d'actions pour que les attentes sociales soient satisfaites.**

**Plus que jamais, la place de chacune et chacun dans le syndicat donnera la force nécessaire pour que les revendications des salariés soient prises en compte, tant par le gouvernement que par le patronat.**

**Vous ne voulez pas en rester là ! Ensemble, dans le syndicat, nous serons plus fort.**

### **Bulletin de contact et de syndicalisation**

NOM : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... Courriel : .....

Age : ..... Profession : .....

Entreprise (nom et adresse) : .....



Bulletin à renvoyer à La CGT, espace Vie syndicale, case 5-1, 263 rue de Paris - 93516 Montreuil Cedex,  
téléphone : 01 48 18 84 72, fax : 01 48 51 51 80, courriel : orga@cgt.fr. **Vous pouvez aussi adhérer en ligne sur [www.cgt.fr](http://www.cgt.fr)**



# POUR VIVRE MIEUX AUGMENTONS LES SALAIRES

Juin 2012

La question salariale est une des premières préoccupations des salariés, elle est aussi au cœur des défis posés pour sortir de la crise.

Le nouveau gouvernement souhaite revaloriser le SMIC et laisse entendre que des négociations s'ouvriraient dans les branches ayant des minima conventionnels en dessous de ce SMIC.

Au-delà du SMIC, il faut reconstruire l'ensemble des grilles salariales, au niveau conventionnel et dans chaque entreprise, dans leur cohérence et dans leur dynamique.

Car, la dégradation du partage des richesses de ces dernières années est le résultat d'une dégradation de la reconnaissance des qualifications et des diplômes du CAP à l'ingénieur.

Sans attendre cette renégociation des grilles, la CGT propose un acompte de 10 % d'augmentation générale des salaires pour prendre en compte l'inflation, les gains de productivité et un meilleur partage des richesses créées par le travail.

## Pourquoi la fédération CGT de la métallurgie propose 10 % d'augmentation générale ?

- Parce qu'en moyenne, les qualifications ont perdu quelques 30% par rapport au SMIC depuis le milieu des années 80,  
- Pour rétablir au plus vite une meilleure répartition des richesses et des gains de productivité,

- Pour répondre concrètement à la faiblesse des salaires,  
- Pour compenser la perte du pouvoir d'achat,  
- Pour augmenter la consommation des ménages qui est le principal moteur de l'activité économique.

## Des augmentations salariales en Europe

En Allemagne, les salariés de la métallurgie revendiquaient 6,5 % d'augmentation générale des salaires (AGS). Après plusieurs heures de grève d'avertissement, la mobilisation de 800 000 métallos, ils ont obtenu 4,3 % d'AGS sur 13 mois. **C'est la plus forte augmentation salariale dans la métallurgie allemande depuis 20 ans.**

Ce niveau d'augmentation générale des salaires est une très bonne nouvelle pour tous les métallos allemands. C'est aussi un vrai point d'appui pour que les salariés français obtiennent des niveaux d'AGS de même nature.

Cela démontre que les luttes salariales peuvent gagner et qu'un modèle industriel fondé sur la baisse des « coûts salariaux » n'est pas plus acceptable en Allemagne qu'un modèle français de désengagement industriel au nom des « coûts salariaux ».

En Belgique, les minima dans les branches professionnelles augmentent automatiquement en fonction de l'inflation. La France pourrait largement s'en inspirer.

## Smic à 1 700 € Salaire Minimum Indispensable à la Croissance

La CGT propose de porter le SMIC à 1700 € brut par mois base 35H. Près de la moitié des salariés se verraient concernés par la proposition de la CGT.

**Cette revalorisation du SMIC correspond à un salaire horaire de 11,20€, soit 1,98€ de plus qu'actuellement.**  
Pas de quoi mettre en péril l'économie du pays...

Dans notre profession, nous proposons que les minima territoriaux et les salaires réels dans les entreprises au coefficient 200 démarrent à 1 700 €.

Pour porter cette revendication, la CGT métallurgie propose aux salariés de la branche d'agir collectivement, d'interpeller le patronat et de participer aux initiatives de mobilisations proposées par la CGT dans les entreprises et les territoires dans la semaine du 25 au 29 juin 2012.

# INFOS LUTTES

## Journées d'étude de l'été

**30 et 31  
août 2010**



Comme chaque année, l'UD organise deux journées d'étude à L'UD-  
CGT  
(76, rue St-Désiré à LONS)  
Jeudi 30 Août 2010 et Vendredi 31 Août 2010- de 9 H à 16 H 30

### THEMES :

- ACTUALITE
- Financement de la Protection sociale « la nécessaire réforme fiscale »

Le repas sera pris en commun le midi, les frais de déplacement peuvent être pris en charge par l'UD.

Les thèmes seront définis prochainement. Ils intégreront les questions d'actualité, afin de préparer les dossiers qui arriveront à la rentrée, et approfondir les dossiers en cours. :

Ces journées seront l'occasion d'approfondir certains dossiers, de débattre ensemble, et de passer un moment agréable avant la rentrée !

Pour une bonne organisation, inscrivez-vous auprès de l'UD :

Tél : 03.84.24.43.65 – Fax : 03.84.24.01.39 – Courriel : [ud39@cat.fr](mailto:ud39@cat.fr)



## UNION LOCALE CHAMPAGNOLE

*KOHLER ( 1 ) LES MET EN COLÈRE.*

*Le quotidien Le Progrès(2)relatait il y a quelque temps un mouvement de grève des salariés de Sanijura, manifestement en colère suite à la proposition d'augmentation de salaire de 0,7% pour un coût de la vie officiel(Insee) de + 2,3%. Près de 90% (64 sur 71 ) ont débrayé: on les comprend.*

*Et , à une autre page de ce même journal on apprenait que lors de la cérémonie des 4ème Trophées de la Réussite du Jura, 350 Décideurs venus des quatre coins du département distinguaient Sanijura Champagnole par la remise du Trophée " de l'entreprise de l'année". Les salariés ont dû apprécier ce choix judicieux.*

*Quant aux grévistes ils indiquaient que les salariés à contrats précaires ne pouvaient les rejoindre dans leur protestation , l'un d'eux déclarant: " Ils (les précaires) n'ont pas vraiment le choix.." un autre ajoutant: " S'ils se mettent en grève, ils peuvent dire au revoir à leur boulot..." Ces salariés en contrats précaires représentent environ 45% de l'effectif de la production.*

*Pourtant les syndicats et le droit de grève existent depuis deux siècles, et sont reconnus dans notre Constitution.De nos jours un auteur parlant des emplois précaires a utilisé l'expression de " nouveaux esclavages".*

*Pour changer cela une solution a fait ses preuves: la section syndicale, lieu d'échanges démocratiques, de la solidarité, du respect des personnes, mais aussi force de proposition dans les négociations avec les employeurs. Le renforcement syndical apparaît donc comme une nécessité, il appartient aux salariés d'y participer.*

*En épilogue: finalement l'augmentation accordée est de 1%, à laquelle selon un Délégué, vont s'ajouter une hausse de 2% de la participation employeur à la Mutuelle, une augmentation de la prime vacances de 200 à 300 euros, et l'attribution de chèques restaurants.On ne sait ce qu'en pensent les salariés, mais on peut espérer que les Précaires ne seront pas oubliés, car les uns et les autres font " un vrai travail".*

*(1) Sanijura appartient au groupe américain Kohler.*

*(2) Le Progrès du 24 Avril 2012.*

## **Congrès UL Lons : le 22 novembre (journée) et 23 (matin)**

Le prochain congrès de l'Union Locale de Lons aura lieu les 22 et 23 novembre. Le bureau a envoyé un courrier pour que les syndicats proposent des camarades à la future CE et Bureau. Les jeunes et les femmes sont sollicités pour recréer une nouvelle dynamique.



**Les syndicats ont jusqu'à fin septembre pour faire des propositions...**



## La page d'INDECOSA-CGT

### SUR LA ROUTE..... DU CHANGEMENT

La séquence électorale s'achève, les citoyens se sont exprimés, et quoique un peu désabusés ont marqués leur volonté de changement après dix ans de règne d'une droite ultra libérale et arrogante. La responsabilité de la nouvelle majorité, et plus généralement de la gauche est énorme, elle doit réussir à redonner à nos concitoyens et en premier lieu aux plus défavorisés la confiance et l'espoir dans un avenir un peu plus prometteur. Au fil de nos chroniques dans ce journal nous avons souvent fait part de nos attentes et je crois qu'il est nécessaire que nous établissions le catalogue des mesures que nous attendons de ce nouveau gouvernement.

Notre association souhaite vraiment des mesures pour relancer l'emploi et lutter contre ce cancer que constitue le chômage et principalement celui des jeunes. Pour cela il faudra relancer l'activité, retrouver la croissance, réindustrialiser les territoires, lutter contre la spéculation financière en mettant au pas les banques, mettre en place une autre politique fiscale, etc... C'est une œuvre de longue haleine qui nécessitera courage et détermination, ce qui n'empêche pas de prendre des mesures comme par exemple mettre plutôt les aînés en retraite pour laisser la place aux jeunes, bannir les heures supplémentaires subventionnées qui dissuadent les employeurs d'embaucher.

Nous sommes aussi conscients que la revalorisation du pouvoir d'achat des travailleurs est un élément essentiel du changement, trop de personnes vivent pauvrement faute de revenus suffisants, travailleurs et retraités saignés par la charge du logement. Donnons-leur un peu d'oxygène, ils consommeront et cela servira la croissance.

Mais nous attendons aussi des mesures concrètes pour permettre à tous les français de se loger dans des conditions de décence minimale et à un coût supportable pour leur budget. Un jour il faudra aussi trouver une solution à la spéculation immobilière.



Il est temps aussi de se préoccuper des problèmes de la protection sociale. En matière de santé il est urgent de recadrer notre politique médicale. Il faut rappeler aux médecins qu'ils ne sont pas qu'un tiroir caisse. La nation leur paie des études, ils lui doivent un service public qui couvre toutes les zones du territoire. Il faut trouver une autre solution que les dépassements d'honoraires pour rétribuer justement leurs compétences et leurs responsabilités. Le déremboursement des médicaments doit cesser et les laboratoires fabricants doivent être mis à contribution pour que les prix pratiqués soient correctes. La sécurité sociale est considérée par nombre d'agents économiques de santé comme « une vache à lait ». Toutes les mesures prises sanctionnent le malade, jamais ceux qui tirent profit du système.

Mais encore rappelons notre demande de nationaliser la ressource eau, les énergies comme le gaz, le pétrole, l'électricité. La privatisation n'a rien apporté si ce n'est les prélèvements pour rétribuer les capitaux privés, les rémunérations des grands patrons, et d'énormes distorsions dans les prix et l'accessibilité des plus pauvres à un service minimum. Nous ne pouvons plus supporter les coupures d'eau, d'électricité, la non fourniture des énergies nécessaires au chauffage que subissent les familles non solvables.

Enfin même si cette liste n'est pas exhaustive, il serait bon que le ministère chargé de la consommation s'emploie à réduire le déséquilibre entre les marchands et les consommateurs. Nous pensons principalement aux ventes en lignes où sévissent encore des vendeurs peu recommandables, où encore aux ententes tacites des grands commerçants qui se partagent le marché à des tarifs très élevés derrière des vitrines peuplées de produits d'appels à prix cassés.

INDECOSA-CGT sera attentive aux mesures prises par nos nouveaux élus, personne ne pourra se satisfaire d'un simple changement d'étiquettes.

# Programme STAGES

## 2<sup>ème</sup> semestre 2012



Dates	Stage	Où	Pour qui	objectifs
24 au 26 septembre 2012	Animer un syndicat	Lons ou Dole	Les responsables intéressés	<i>Savoir faire fonctionner un syndicat</i>
8/9/10 octobre	Stage Régional pour Administrateurs « Sécurité Sociale »	Besançon	Les Administrateurs (trices) CAF/URSSAF/UGECAM/CPAM/CARSAT	
15 au 19 octobre 2012	FORMATION FORMATEURS	Besançon	Les intéressés par la Formation	<i>Pouvoir animer une journée ou stage de formation</i>
12 au 16 novembre 2012	Formation des élus des Comités d'entreprise	Lons ou Dole Selon les inscrits	Elus CE	<i>Connaître les rôles et les droits des élus CE</i>
26 au 30 novembre 2012	Formation des élus CHSCT	Lons	Elus CHSCT	<i>Connaître les rôles et les droits des élus CHSCT</i>
26 au 30 novembre 2012	Niveau 1	Dole	Tous les syndiqués	<i>Formation syndicale de base</i>
26 au 30 novembre	Niveau 2 (2 <sup>e</sup> Partie)	Tavaux	Tous les syndiqués qui ont fait la 1 <sup>ière</sup> Partie	<i>Parfaire ses connaissances</i>
15 au 19 novembre	Stage Prudis	Lons	Les Elus Prud'hommes	



# Quand, Quoi, Où, Qui ? 2012

Quand ?	Quoi ?	Où ?	Qui	
30 et 31 août 2012	Journée d'Etude de l'été	Lons	Tous les militants	<i>Actualité.</i>
18 septembre	CE UD après midi	Champagnole	Les membres de l'UD	
25 octobre	CE UD après midi	Saint Claude	Les membres de l'UD	
25 Octobre	Conférence Territoriale Haut Jura Le matin	Saint Claude	Les syndiqués des UL Morez, Saint-Claude et Champagnole	

***A suivre, pour plus d'infos prochainement sur notre site :***

***[www.cgtjura.fr](http://www.cgtjura.fr)***